

Résolution sur les critères applicables aux opérations d'imposition de la paix de l'Union européenne en République démocratique du Congo

2006/2539(RSP) - 12/06/2006

Le Conseil a adopté une décision relative au lancement de l'opération militaire de l'UE destinée à appuyer la mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) pendant le processus électoral dans ce pays (opération EUFOR RD Congo).

Conformément à cette décision, l'opération militaire de l'UE est lancée le 12 juin 2006. Elle autorise, avec effet immédiat, le commandant de l'opération de l'Union à donner l'ordre d'effectuer le déploiement des forces et à entamer l'exécution de la mission.

Le 25 avril 2006, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 1671 (2006), qui autorise le déploiement temporaire d'une force de l'UE destinée à soutenir la MONUC durant la période entourant les élections en République démocratique du Congo.